



ORDRE DE

l'Île-du-Prince-Édouard

Le Conseil consultatif de l'Ordre de l'Île-du-Prince-Édouard désire informer la population que les mises en candidature sont maintenant reçues pour les prix de l'année 2012.

L'Ordre de l'Île-du-Prince-Édouard est la plus haute distinction que la province peut accorder. Il a été créé pour reconnaître les Insulaires qui ont fait des contributions remarquables à la vie sociale, économique et culturelle de leur province.

Si vous connaissez des personnes qui ont fait preuve d'excellence ou d'un leadership remarquable dans la communauté ou dans leur profession ou occupation, vous avez la possibilité de les mettre en nomination pour cet honneur insigne.

On peut obtenir d'autres renseignements ou des formulaires de mise en nomination au bureau du greffier, Province House, 165, rue Richmond, C.P. 2000 Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7N8 ou à tout centre Accès Î.-P.-É. Vous pouvez également nous téléphoner au 902-368-5970, vous rendre sur notre site Web à assembly.pe.ca/orderofpei ou nous envoyer un courriel à assembly@assembly.pe.ca.

Les mises en nomination sont acceptées dans les deux langues officielles.

Les mises en candidature pour l'année 2012 doivent être reçues par le bureau du secrétariat au plus tard le 30 mars 2012, à 17 h.

Faites parvenir les formulaires de mise en candidature remplis à :
Charles MacKay,
greffier
Conseil consultatif
C.P. 2000
Charlottetown (Î.-P.-É.)
C1A 7N8